

AVENANT AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **St BART CATA CUP**

Dates complètes : 16 au 20 Novembre 2022

Lieu : Saint BARTHELEMY

Autorité Organisatrice (AO) : Centre Nautique de Saint Barthélemy - CNSB

Grade : 4

Avenant n°1

Article n°9 de l'avis de course

9 CLASSEMENT

9.1 Le nombre de courses minimum pour valider l'épreuve est de 1.

9.2 Courses retirées

- Si de 1 à 3 courses sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- Si 4 courses et plus sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ces courses moins la plus mauvaise.
- Le résultat de la course qui porte la mention « Tour de l'île » ne pourra pas être retirée, ce résultat sera compté comme deux courses. Le comité de course apporte la mention « Tour de l'île » à une seule course durant l'épreuve à condition que les caractéristiques suivantes du parcours aient été :
- Le circuit réalisé comporte une ligne d'arrivée située dans la même zone que la ligne de départ,
- et le parcours est constitué d'un contournement de l'île dans le sens horaire.

L'article est modifié comme suit :

Il faut lire :

9 CLASSEMENT

Le classement se fera conformément à la RCV A4.1 (Système à minima).

9.1 Une (1) course doit être validée pour valider la compétition.

- 9.2
- Si de 1 à 3 courses sont validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - Si 4 courses et plus sont validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
 - Le résultat de la course qui porte la mention « tour de l'île » ne pourra pas être retiré. Le comité de course apporte la mention « tour de l'île » à une seule course durant l'épreuve, à condition que les caractéristiques suivantes du parcours aient été remplies :
 - Le circuit réalisé comporte une ligne d'arrivée située dans la même zone que la ligne de départ.
 - et le parcours est constitué d'un contournement de l'île dans le sens horaire.

Président Comité Course



Laval G Honoré

Président du Jury

Chedeville Jérôme